

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2012

L'An deux mil Douze, Le 09 Juillet à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 04 Juillet 2012)

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, LECLERC, FERY, FLERON, BAUDOU, LE BOT, ARZILLIER.

Mesdames MOINDJIE, CAILLAT, TILLY, DEVILLE, DESSOY

ABSENTS (es) : Mr PIGER (Pouvoir à Mme TILLY), Mme MARTIN (Pouvoir à Mme CAILLAT), Mme BOUQUET, Madame CAILLAT Anne-Marie a été nommée Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 993 – Construction d'un atelier municipal – LOT 1 Démolition et Terrassement Avenant N° 1

2- Délibération n° 994 – Autorisation d'exploiter trois centres DATACENTER à Bezannes

3- Délibération n° 995 – Annulation de la convention d'occupation de la Salle des Fêtes Communale Association ELO FORME et DETENTE

4 – Délibération n° 996 – Annulation de la convention d'occupation de la Salle des Fêtes Communale Association CIRK'ATAGUISE

Majoration de 30 % des droits à construire :

La loi du 20 Mars 2012 relative à la majoration des droits à construire a été abrogée. Le Conseil Municipal n'a donc plus à se prononcer sur ce dossier.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Le Conseil Municipal doit se prononcer dans un délai de trois mois sur l'extension du périmètre de la C.C.C.V. aux communes de Bouleuse, Chenay et Courtagnon dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de la coopération intercommunale.

Le Conseil Municipal décide d'attendre l'avis du Conseil Communautaire qui doit se réunir fin Juillet afin de se positionner. En effet, lors de ce Conseil une étude chiffrée concernant le passif de ces communes doit être présentée et l'avis du Conseil Communautaire devra être émis en toute connaissance des éléments concernant l'arrivée de ces communes et le départ de la Commune de Champigny vers Reims Métropole.

L'avis de notre Conseil Municipal sera à délibérer lors de la prochaine séance début Septembre.

Questions Diverses :

- L'ensemble du Conseil Municipal a procédé au choix de la couleur du bardage et de la toiture du bâtiment communal en cours de construction.
- Le Conseil Municipal a décidé de demander des devis à quelques entreprises de pompes funèbres afin de prévoir la construction d'un emplacement commun destiné aux personnes indigentes et d'un ossuaire communal où sera déposé les restes mortels provenant des sépultures en terrain commun ou des concessions en état d'abandon.
- La commission communication se réunira le Lundi 16 Juillet à 20 h 30 pour la préparation de l'élaboration de l'agenda guide 2013 en collaboration avec la Société Média-Plus.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 11 SEPTEMBRE 2012 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 16 Juillet 2012 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 09 Juillet 2012.
LE MAIRE,

SIGNATURES DES PARTICIPANTS

MME DESSOY	MR GILLET	MR ARZILLIER	MME TILLY
MR BAUDOU	MME BOUQUET	MME CAILLAT	MME DEVILLE
MR FERY	MR FLERON	MR LE BOT	MR LECLERC
MME MARTIN	MME MOINDJIE	MR PIGER	